

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 410

Artikel: La reprise en main des libéraux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

meubles, dont certains n'avaient pas même eu la décence de présenter du mobilier pour chambres d'enfants.

Au reste, tout n'était que conquête aimable, matoisement désintéressée, voire pédagogique, de l'intérêt des enfants et du porte-monnaie de leurs parents. Les jeunes étaient invités à participer activement, selon les sains principes de ce bon M. Pestalozzi tant à l'honneur aujourd'hui. Une participation active certes, mais toujours sous l'œil de Madison Ave., sous la bienveillante égide d'une marque, d'une entreprise, d'une association professionnelle ou de l'autorité, scolaire ou policière. La créativité par Caran d'Ache, le portrait des jeunes visiteurs grâce aux terminaux NCR, le parfait petit électricien initié par l'OFEL, la prophylaxie dentaire par la Société suisse d'odontostomatologie (avec la collaboration des CFF), la sécurité des boguets grâce à la Police municipale (en grand uniforme), la CDA et le TCS réunis.

Et que dire des sports, qui occupaient la halle sud ? Il y avait possibilité de s'initier à la pratique de tous les sports, de tous ceux du moins qui procurent du chiffre d'affaires, de l'équitation au parachutisme, en passant par le curling, le tir à l'arc ou à la carabine, et le nouveau patinage sur roulettes (brevet Roll-Rink SA). Savoir si, dans une famille de dimension moyenne, la pratique de tels sports est conciliable avec le budget disponible ?

Devant tant de possibilités de voir, d'approcher, de toucher, d'essayer même, nombre de rêves ont dû naître dans les esprits des jeunes consommateurs venus passer une journée à Kid 77. Rêves canalisés plus ou moins habilement par des enseignants qui s'obstinaient à diriger leurs troupes vers les stands thématiques, — particulièrement ceux de la Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin. Rêves à peine contrés par des parents qui ne se sentent pas tous démissionner quand ils cèdent eux-mêmes à l'ambiance publicitaire générale. D'autant qu'elle ne choque au fond pas les enfants, nés et grandis dans un bain de réclame,

où ils nagent très à l'aise en se laissant porter avec une certaine indifférence. Peu importe le nom inscrit sur le tee-shirt ou le blouson pourvu qu'il soit « in », peu importe qui paye, pourvu qu'on puisse se distraire, ne pas trop s'ennuyer, s'échapper, faire quelque chose de facile. Comme par exemple regarder la télévision; les exposants riches l'avaient bien deviné, qui présentaient tous un petit écran devant lequel s'agglutinaient aussitôt les visiteurs, heureux de n'avoir qu'à regarder, qu'à consommer, sans avoir à répondre, ni donc à s'engager le moins du monde.

Aussi bien, les stands provocateurs font fuir. A cet égard, un Salon de l'enfance ne se distingue en rien d'une autre foire commerciale, — les moult alibis didactiques et thématiques n'y chan-

gent rien. Et si l'UNICEF n'avait pas eu l'idée opportuniste d'offrir un podium aux pousseurs de rocks et autres chanteurs à la guitare électrique, les mille mètres carrés de son luxueux pavillon d'honneur n'auraient retenu que d'infimes groupuscules.

Après l'indéniable succès d'affluence à Kid 77, les exposants, qui ne savaient pas trop qu'en attendre, vont faire leurs comptes. Reviendra, reviendra pas à Kid 78 ss. ? Et si oui, sous quelle forme ? De leur décision dépendra l'allure des prochains salons de l'enfance, qui de toute manière resteront comme le premier de curieux bâtards, issus de l'étrange union de l'école gratuite et obligatoire, et de la consommation, toujours onéreuse et de plus en plus contraignante.

GENÈVE

La reprise en main des libéraux

Le climat préélectoral (les élections cantonales auront lieu à l'automne) est venu durcir encore une atmosphère politique déjà tendue par les difficultés économiques. Tension proche de la rupture au Parlement où gauche et droite ne se font aucun cadeau; tension aussi dans certains partis. Le Parti radical, secoué par des scandales financiers, a annoncé le départ d'un certain nombre de députés qui — est-ce un hasard ? — appartiennent à la tendance centriste de la formation. Au Parti libéral, le climat est électrique et les « vieux » membres ne s'y retrouvent plus : Ne parle-t-on pas de mandats impératifs pour les députés... Il s'agit, pour le conseiller d'Etat Jaques Vernet, de reprendre ses troupes en main et de faire un sort définitif à la fronde que suscite sa politique de démolition et de bétonnage intensifs.

Sous un prétexte formel — le non-cumul des mandats aux parlements à l'échelon fédéral et cantonal — le porte-parole de la tendance écolo-

gique, Mme Monique Bauer-Lagier, a été éliminée des listes pour le Grand Conseil et est, pour ainsi dire, interdite de parole. Même sort pour les candidatures d'écologistes un peu conséquents. Les plus ouverts parmi les membres de la députation ne se représentent pas.

Ces éliminations se doublent d'une opération de séduction en direction des amis de la nature. M. Vernet l'a confiée à un homme qui n'a rien à lui refuser, le député Dériaz. Cet ingénieur appartient au bureau Solfor, dont le conseiller d'Etat était, jusqu'à son élection, administrateur-délégué, et auquel, depuis lors, il confie d'importants mandats : contournement de Carouge (coût total des travaux, 30 millions), Palais des expositions (mandat partiel).

Si l'opération réussit, M. Dériaz sera appelé à la présidence de l'Association genevoise pour la protection de la nature. On espère que cette association ne se montrera pas trop difficile sur l'activité législative d'un député qui apporta un appui sans réserve à une politique que l'on connaît et dont l'un des fleurons est la traversée de la presqu'île de Loex et des Evaux par l'autoroute de contournement.